

## **VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET PLURIELLE<sup>1</sup>**

### **Véronique Billette**

*Coordonnatrice, Équipe VIES – Vieillissements, exclusions sociales et solidarités, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS Cavendish – CAU*

*Doctorante en sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)*

### **Jean-Pierre Lavoie**

*Chercheur d'établissement*

*Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS Cavendish – CAU*

*Professeur associé, École de travail social, Université McGill*

### **Michèle Charpentier**

*Professeure, École de travail social,*

*Université du Québec à Montréal (UQAM)*

*Directrice scientifique, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS Cavendish – CAU*

### **Nancy Guberman**

*Professeure titulaire, École de travail social,*

*Université du Québec à Montréal (UQAM)*

*Chercheure membre, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS Cavendish – CAU*

- 
1. Ce texte est réalisé à partir du cadre théorique de l'équipe VIES rédigé par Véronique Billette, sous la direction de Jean-Pierre Lavoie et Nancy Guberman en 2008 : « D'une société exclusive à une société inclusive et plurielle. Nouvelles perspectives de solidarités en gérontologie sociale ». Nous nous en servons comme tremplin pour approfondir la réflexion et nous projeter dans le futur de la gérontologie sociale.

*Viellir au pluriel. Perspectives sociales.* Le titre de cet ouvrage nous rappelle l'intérêt d'aborder les questions reliées au vieillissement avec une ouverture à la diversité des expériences, des parcours et des choix. Ainsi, est soulignée l'importance de reconnaître les histoires complexes des individus, ainsi que les multiples risques et processus d'exclusion auxquels ils peuvent être exposés à mesure qu'ils vieillissent. S'ajoute aussi la nécessité d'observer avec attention les politiques mises en place afin de réduire ou contrer l'exclusion, mais qui, faute d'ajustement, en viennent parfois à créer elles-mêmes des situations d'exclusion.

La réalisation de ce projet de livre cherche à élargir les possibles vieillissements. Admettre que cette vie, qui est la nôtre, on ne la choisit pas toujours. Et il en va de même de notre vieillesse. Ainsi, certaines personnes expérimenteront, de gré ou de force, des situations hors normes, moins valorisées socialement. En effet, le jugement se fait parfois très dur sur le vieillissement des uns et des autres.

Notre société est constituée de cette diversité qu'on ne gagne pas à vouloir cacher ou exclure. Au contraire. Nous avons tout avantage à multiplier les manifestations de solidarités – malgré et avec les différences, à petites et grandes échelles – qui améliorent les conditions de vie de l'ensemble des membres d'une société.

Nos réflexions nous incitent à tenir compte simultanément des notions d'exclusion et d'inclusion, comme dans un dialogue essentiel et adoptant un point de vue axé sur la collectivité. Ainsi, nous choisissons de ne pas envisager l'inclusion des aînés comme passant par un soutien individuel ou une valorisation de leurs forces de résistances créatives pour franchir les obstacles de l'exclusion, bien que nous sachions que les démarches individuelles sont vitales, dans le contexte actuel, et peuvent se montrer bénéfiques pour les individus.

À l'instar de Robert Castel (2007), qui dénonce les tendances actuelles, où le fardeau de la preuve de la capacité d'intégration et de réussite sociale revient à la personne visée par la discrimination, nous croyons que ce n'est pas aux individus à démontrer qu'ils sont capables ou dignes d'être un citoyen à part entière. Nous cherchons ainsi à évaluer la capacité de la société, et de ses instances, à prendre les mesures nécessaires pour soutenir les aînés dans la création de leur place et dans leur contribution aux changements sociaux, peu importe leurs parcours de vieillissement. Il s'agit en fait de questionner, de transformer les instances publiques et sociales, dans un effort concerté visant le développement d'une société inclusive et solidaire capable de penser et de concrétiser une place pour l'ensemble des individus, dans toute leur diversité, notamment celles reliées à l'âge et à leurs réalités de vieillissements (Dallaire et McCubbin, 2009; Castel, 2007;

Lamoureux, J., 2004, 2001; Boucher, 2003; Lamoureux, D., 2002, 1997; Mouffe, 2001; Young, 2000, 1994). En fait, nous croyons que pour arriver à créer une société soucieuse de se développer suivant un savoir-vieillir ensemble, nous devons viser plus large et nous attaquer aux fondements problématiques du social, aux inégalités qui restreignent et discriminent, afin de travailler collectivement à l'élaboration d'un savoir-vivre ensemble, peu importe notre âge. Pour ce faire, nous estimons que la piste à suivre n'est pas d'essayer de montrer aux personnes âgées comment vieillir, mais bien d'entreprendre concrètement une sensibilisation collective à la diversité des vieillissements – aussi multiples qu'il y a d'individus – et aux avantages de les reconnaître et de les valoriser socialement.

## **PLURALITÉ, RECONNAISSANCE ET CITOYENNETÉ**

Trois notions nous apparaissent déterminantes, voire incontournables, dans l'élaboration et le développement d'une société inclusive et solidaire : la pluralité, la reconnaissance et la citoyenneté, des notions distinctes mais qui se recoupent sur plusieurs angles.

Comme nous l'avons relevé à plusieurs reprises, nous intégrons à notre réflexion une notion de **pluralité** qui ouvre le champ des possibles. La pluralité prend toute son importance, notamment lorsqu'on aborde la question du vieillissement, car elle permet de reconnaître les différences, les forces et les incapacités, sans les percevoir comme une barrière au lien, à l'échange, à la réciprocité et à la citoyenneté. La pluralité permet lors de réflexions sur la solidarité d'éviter le piège de l'homogénéité, d'une solidarité basée sur la « mêmété » – c'est-à-dire, basée sur la ressemblance, sur des caractéristiques communes – qui conduirait nécessairement à l'exclusion des personnes qui sortent du cadre de cette « mêmété » (Lamoureux, J., 2004; Lamoureux, D., 2002; Zoll, 1998; Young, 1994).

Avec cette perspective, il est possible de valoriser et de promouvoir la reconnaissance de la diversité des vieillissements, des histoires, des parcours de vie, des capacités et des incapacités, des besoins, des choix de vie qu'ils se rapprochent des normes ou qu'ils soient dissidents. Si une personne âgée décide de ne pas s'inscrire à des ateliers d'activité physique ou de ne pas faire de bénévolat ou encore de ne pas vivre une retraite « active », elle devrait pouvoir se sentir en droit de le faire.

La **reconnaissance**, comme nous l'avons vu dans l'introduction du livre, est une notion fondamentale parce qu'elle soulève des enjeux reliés aux questions de société tout en possédant un important potentiel d'action et de manifestations. En fait, la reconnaissance de l'autre, âgé ou non, dans

ses différences individuelles, dans ses compétences sociales et citoyennes, est le premier pas, la base et le cœur d'un projet de société inclusive et solidaire (Lamoureux, J, 2004; Pourtois, 2002; Young, 1994; Taylor, 1992).

Pour Honneth (2000), la reconnaissance implique de découvrir et de s'ouvrir aux différences de l'autre afin de comprendre ses positions, de reconnaître ses compétences et d'exprimer clairement notre confiance en lui et, finalement, de se placer en position d'ouverture afin d'en être, par la force des choses, redéfini soi-même au contact de l'autre. Ainsi, la reconnaissance, pour Honneth (2000), implique des notions d'ouverture, de compréhension, de légitimation, de confiance et de remise en question de soi-même. Nancy Fraser (2004), pour qui la notion de reconnaissance relève de la justice plutôt que de la réalisation de soi, considère la notion de distribution comme indissociable de la reconnaissance : une distribution juste des ressources, des possibilités et des pouvoirs.

La non-reconnaissance entraîne des conséquences individuelles qui seront nommées mésestime (Pourtois, 2002), expérience d'injustice (Renault, 2006) ou blessure morale (Honneth, 2006a et b) qui réduisent la capacité des personnes à exprimer leur socialité et leur citoyenneté. Combien de personnes âgées hésitent à donner leur point de vue, sachant qu'il sera peu considéré, aura peu de poids ou sera taxé de rétrograde? Pour Nancy Fraser (2004, p. 159), « [se] voir dénier la reconnaissance, ce n'est pas simplement être victime des attitudes, des croyances et des représentations méprisantes, dépréciatives ou hostiles des autres. C'est être empêché de participer en tant que pair à la vie sociale.[...] En posant la question en termes de justice, on évite de tomber dans le piège de la psychologisation ».

Nous croyons fermement que la reconnaissance doit se manifester afin de multiplier ses expérimentations à tous les niveaux : des relations avec l'État aux interactions entre individus dans la sphère privée (familiale) et publique. L'élaboration d'une société inclusive et solidaire doit être perçue comme un projet où la reconnaissance s'inscrit à travers de nombreuses manifestations visibles et ressenties dans des actions concrètes. Nous évitons ainsi de restreindre la reconnaissance au domaine du théorique ou du cognitif, lui permettant de s'infiltrer dans toutes les dimensions du social, même les plus privées.

Sur le plan des interactions, la reconnaissance se manifeste à la base par des *gestes expressifs* : sourires, contacts physiques ou visuels, expressions faciales, etc. (Honneth, 2006a). Un médecin qui s'adresse uniquement à la fille de sa patiente âgée alors que cette dernière est dans la salle, une femme qui détourne les yeux pour ne pas voir et répondre au salut de son voisin âgé de peur qu'il lui parle davantage illustre des situations où il y a déni de reconnaissance dans un rapport plus individuel. Sur le plan collectif,

on pourrait observer ce déni de reconnaissance, par exemple, dans un discours public qui représente les personnes âgées comme un fardeau économique et social ou qui ne met pas en valeur leur rôle dans la transmission des connaissances intergénérationnelle ou dans l'avancement général de la société.

Notre discours en dit aussi long sur notre reconnaissance de l'autre et sur notre capacité à nous redéfinir en sa présence comme pair (Fraser, 2004) ou comme concitoyen (Lamoureux, J., 2001). Et s'il nous était possible de questionner, d'ébranler et de réduire l'espace entre le « eux » et le « nous »? Comment favoriser et multiplier les liens qui nous permettent de nous reconnaître en eux et de les reconnaître en nous?

La reconnaissance peut aussi se traduire par la création d'espaces de rencontres, de discussion, de prise de décision et de changements sociaux. Des espaces citoyens qui nous amènent à aborder la notion de **citoyenneté**. Qu'est-ce que la citoyenneté? D'une part, c'est un état, un titre attribué qui permet de savoir qu'on est membre de tel ou tel pays, région ou nation; c'est un titre qui vient avec des droits et des devoirs ou des responsabilités. D'autre part, il s'agit d'une position sociale qui s'exerce à travers l'expression de ses idées, de ses besoins et de ses intérêts, et par la possibilité d'influencer le partage des ressources à l'intérieur de sa société.

L'exercice de la citoyenneté par les personnes âgées dépend d'abord de la perception sociale et des images et représentations, positives et réalistes, reflétées par la société. Importe aussi la réelle possibilité de vivre, comme les personnes de tous âges et de toutes caractéristiques, dans le respect et la reconnaissance de la diversité des trajectoires individuelles, c'est-à-dire dans la liberté, l'égalité, la solidarité et la justice sociale (TCAÎM, 2005).

Toutefois, l'organisation de l'espace social et politique est tout aussi important, sinon davantage. Comme le souligne Nancy Fraser (2005), les espaces citoyens sont des espaces de lutte pour l'interprétation des besoins et ces espaces ne sont pas tous équivalents. Elle fait la différence entre des espaces publics forts (forums sociaux, comité de citoyens, etc.), où se forment les opinions et se prennent les décisions, et des espaces publics faibles (club de marche, association d'ornithologie, etc.), qui ne permettent que la reproduction et le partage des opinions. Toujours selon Fraser, la justice sociale, basée sur la reconnaissance et la redistribution, viserait une ouverture des espaces de participation sociale et citoyenne afin de permettre une « parité de participation ».

Quand les aînés sont sollicités dans diverses instances de consultation ou de discussion comme les comités de résidents, les instances de traitement des plaintes, les consultations sur le vieillissement ou sur d'autres enjeux sociaux, ont-ils la possibilité d'influencer les orientations et les enjeux?

Peuvent-ils participer aux prises de décision ou sont-ils limités à donner leurs opinions alors que d'autres vont décider ce qu'il est bon de retenir? Les structures de prise de parole mises en place pour permettre aux aînés de se faire entendre fonctionnent-elles vraiment, au-delà de la théorie et de l'apparente ouverture? Ces réflexions rejoignent celle de Jocelyne Lamoureux (2000, p. 106) pour qui «une participation civique sans réel pouvoir d'action sur les inégalités sociales n'est que du vent».

## DES CITOYENS AÎNÉS VISIBLES ET AUDIBLES

On peut questionner la structure, les objectifs et les règles des espaces publics qui peuvent freiner la participation pleine et entière des personnes âgées. Mais parfois, rien dans les structures telles qu'elles sont conçues n'est à ce point problématique et il faut s'attarder davantage à leurs réalités de fonctionnement. Est-ce que les règles qui favorisent la participation des aînés sont convenablement appliquées? Même si les personnes âgées sont invitées à participer, peuvent-elles répondre positivement à cette invitation? Ont-elles un réel pouvoir dans les prises de décision? Ainsi, il faut aussi vérifier l'accessibilité de ces espaces afin de relever les différents obstacles et inégalités qui pourraient empêcher la rencontre et leur trouver des solutions: ne pas avoir le revenu nécessaire pour subvenir à ses besoins de base, devoir travailler de nombreuses heures pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille (exclusion économique), des locaux très éloignés ou encore non adaptés aux personnes à la mobilité réduite (exclusion territoriale), une circulation restreinte de l'information, un langage technique et difficile à maîtriser (exclusion institutionnelle et sociopolitique), plus personne pour les accompagner (exclusion des liens sociaux significatifs), etc. (Gagnon et Clément, 2009; TCAÎM, 2007; Pourtois, 2002; Lamoureux, J., 2001). On peut aussi observer une intériorisation des stéréotypes et des préjugés chez certaines personnes qui en viendront à intégrer ces représentations négatives, à se sentir incompétentes et à s'isoler davantage, à ne plus participer socialement. Selon nous, il ne s'agit pas d'une autoexclusion (l'exclusion étant avant tout un enjeu social et collectif), mais bien d'une répercussion individuelle des processus d'exclusion (notamment symbolique et identitaire) présents dans notre société.

Inspirés par les travaux de Jocelyne Lamoureux (2008, 2004, 2000), Iris Marion Young (2000) et Anne Phillips (1995, 1991), nous tendons à revoir nos conceptions de la citoyenneté:

- ouvrir et rendre accessibles des espaces et des possibilités de discussion et de décision. Se poser les questions: Qui est là? Qui n'est pas là? Est-ce que les personnes âgées concernées par les décisions sont

présentes? Plus qu'une marque de respect, la reconnaissance de la présence ou de l'absence est essentielle aux communications démocratiques qui se veulent inclusives;

- diversifier les types de parole acceptables pour que la discussion soit à la mesure de tous les acteurs présents, et non seulement les acteurs qui maîtrisent les codes et les langages. Augmenter la valeur de l'expérience, du témoignage et de la parole non raisonnée et non raisonnable. Prendre en compte le murmure, la plainte, l'émotif, le hors-d'ordre, le hors-norme. Parfois le récit de vie est la seule parole que certaines personnes âgées ont et, bien qu'il ne se conforme pas aux codes administratifs/cliniques/juridiques (Gagnon et Clément, 2009), il est un porteur réel de la diversité. En résulterait des choix et des orientations qui prennent en compte, non seulement les valeurs et les besoins dominants, mais aussi les perspectives minoritaires de personnes souvent invisibles, inaudibles et marginalisées;
- valoriser la communication, modifier notre conception de ce qu'est un « débat efficace », modifier nos valeurs et notre rapport au temps qui est davantage rattaché à des critères d'efficacité et de rentabilité que de communication (« le temps, c'est de l'argent »). La délibération et la participation citoyenne, lorsqu'elles visent l'inclusion et la reconnaissance de tous et de toutes, demandent un autre rapport au temps. En plus d'une nouvelle ouverture et flexibilité, il faut prendre le temps d'écouter, d'échanger (TCAÎM, 2005; Lamoureux, J., 2004). Il va sans dire que cette transformation de valeurs ne peut se faire sans volonté et action politique (TCAÎM, 2007, 2005; Pourtois, 2002);
- offrir un pouvoir réel d'agir ou de ne pas agir, ainsi qu'un pouvoir d'influence.

En fait, un des défis d'une société inclusive et solidaire est de concevoir des espaces, des moments qui permettraient de reconnaître les personnes âgées comme citoyens et citoyennes, 1) légitimes de jouer un rôle dans la détermination de leurs propres soins, sur le plan individuel, mais aussi 2) dans le développement des politiques et des programmes qui les concernent sur le plan collectif et encore plus largement, 3) dans les prises de décision en lien avec les questions sociales en général (Grenier et Guberman, 2009; Nour, Wallach, Hébert *et al.*, 2008; TCAÎM, 2007, 2005; Aronson et Neysmith, 2001). D'ailleurs, selon la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal (TCAÎM, 2007, 2005), pour encourager la contribution citoyenne des personnes âgées qui désirent s'engager socialement, il importe de multiplier les espaces publics de débat et de décision qui favorisent les rencontres et les liens intergénérationnels au lieu de privilégier la création d'espace spécifique pour les personnes âgées. Les liens intergénérationnels, naturels et consentis, permettent la rencontre et la reconnaissance des

différentes perspectives et compétences, l'échange des savoirs, et un engagement commun sur des questions de politique générale qui contribue à une définition d'un « vivre-ensemble » représentatif de la diversité des réalités (TCAÏM, 2007, 2005).

Le développement de la société, selon les règles de la démocratie, est entre les mains de tous les citoyens et les citoyennes. Derrière les inégalités et les exclusions, qu'elles se manifestent entre deux personnes ou par le biais des politiques publiques, il y a des choix. Les acteurs sociaux, que nous sommes, prennent, chaque jour et à différents niveaux, des décisions déterminantes quant à la fréquence, à l'intensité et à la sévérité des inégalités sociales, quant à la production ou à la reproduction des exclusions (Grenier et Guberman, 2009, 2006; Castel, 2007; Riach, 2007; Twigg, 2006; Dubet, 2004; Raphael, 2003; Aronson et Neysmith, 2001; Dorvil *et al.*, 1994).

## LA VIEILLESSE AUSSI, C'EST NOTRE AVENIR!

La vieillesse aussi, c'est notre avenir<sup>2</sup>! L'avenir est souvent spontanément associé à la jeunesse. Pourtant, l'avenir prend ses assises sur l'histoire, sur l'expérience. Comment se fait-il qu'on oublie parfois que, dans toutes ces expériences accumulées par les personnes qui ont vécu longtemps, plus longtemps que nous, on retrouve des impulsions, des pistes et des volontés de changements sociaux, d'innovations? Comment se fait-il qu'il arrive même qu'on accepte ou décide de se priver de telles ressources? Et si dans la parole des plus âgés, il y avait de quoi apprivoiser et valoriser la vieillesse plutôt que de passer son temps à la craindre ou l'effacer?

La gérontologie sociale est une discipline qui a davantage à se centrer sur les questions reliées à l'avenir du vieillissement. En effet, par une analyse toujours plus approfondie des nombreux enjeux sociaux que comporte le fait de vieillir, cette discipline permet de mettre au jour les obstacles susceptibles de nous faire vivre des situations d'exclusion, à mesure et parce que nous vieillissons. C'est ainsi que nous espérons que cet ouvrage collectif aura suscité le goût et l'intérêt pour la gérontologie sociale et enrichi notre savoir-vieillir ensemble.

Le présent ouvrage ne couvre pas l'ensemble des enjeux liés au vieillissement: ils sont beaucoup trop nombreux. Toutefois, nous avons voulu partager avec vous une partie des expertises développées par le Centre de

---

2. Cette phrase est issue d'une des nombreuses et créatives discussions du comité de la revue *Pluriâges*, la revue du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS).



recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS) et par des collaborateurs détenant des expertises complémentaires. Les réflexions autour d'un projet de société inclusive et plurielle, d'une société pour tous les âges, passant par la pluralité, la reconnaissance et la citoyenneté, nous poussent à chercher des applications concrètes dans les politiques, les pratiques et la recherche. Ces réflexions nous invitent aussi à dresser des ponts entre la théorie et la pratique et à questionner nos attitudes comme intervenants, chercheurs ou proches. Quelle place pour les personnes âgées dans notre quotidien, dans nos travaux de recherche, dans nos interventions et plus largement dans nos politiques publiques? Comment expliquer et pallier leur absence trop souvent observée? Comment mettre en pratique les discours et les intentions?

À notre avis, le développement d'une société durable et juste ne peut plus se passer de la voix et des expériences des personnes âgées. Créer de nouveaux espaces et les inclure, dans toutes les sphères de la vie sociale, n'entraîne pas que des coûts ou un fardeau, contrairement à ce qu'on peut entendre. Il en résulte, à coup sûr, un enrichissement social, culturel et même économique. Les personnes âgées sont actuellement nos meilleures alliées dans la construction d'une société accueillante et inclusive, peu importe notre âge. Elles détiennent des informations clés pour mieux comprendre les contraintes et les conditions favorables à une telle société. Et c'est avec elles que nous avons tout avantage à préparer les possibles vieillissements à venir.

## RÉFÉRENCES

- ARONSON, J. et S.M. NEYSMITH (2001). « Manufacturing social exclusion in the home care market », *Canadian Public Policy – Analyse de Politiques*, vol. 27, n° 2, p. 151-165.
- BILLETTE, V. (sous la supervision de J.-P. LAVOIE et N. GUBERMAN) (2008). *D'une société exclusive à une société inclusive et plurielle. Nouvelles perspectives de solidarités en gérontologie sociale*. Cadre théorique de l'équipe VIES – Vieillissements, exclusions sociales et solidarités, Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS), CSSS-CAU Cavendish, 45 p.
- BOUCHER, N. (2003). « Handicap, recherche et changement social. L'émergence du paradigme émancipatoire dans l'étude de l'exclusion sociale des personnes handicapées », *Lien social et Politiques – RIAC*, vol. 50, automne, p. 147-164.
- CASTEL, R. (2007). *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées ».

- DALLAIRE, B. et M. McCUBBIN (2009). « Parlons d'inclusion sociale. La théorie et la recherche à propos des personnes aux prises avec des handicaps psychosociaux », dans E. Gagnon, Y. Pelchat et R. Édouard (dir.), *Politiques d'intégration, rapports d'exclusion. Action publique et justice sociale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 251-266.
- DORVIL, H., M. RENAUD et L. BOUCHARD (1994). « L'exclusion des personnes handicapées », dans F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 711-738.
- DUBET, F. (2004). *Les inégalités multipliées*, Paris, Éditions de l'Aube, coll. « Poche essai ».
- FRASER, N. (2005), *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, édition établie, traduction et introduction par Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui/politique et sociétés ».
- FRASER, N. (2004). « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du Mauss*, vol. 23, n° 1, p. 152-164.
- GAGNON, É. et CLÉMENT, M. (2009). « Remarques sur quelques espaces de parole et de participation », Présentation dans le cadre du colloque « Avoir sa place... Inclusion ou exclusion des personnes âgées dans le réseau de la santé et des services sociaux », Équipe VIES (Vieillissements, exclusions sociales et solidarités), Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale, CSSS-CAU Cavendish, Québec, 4 mai.
- GRENIER, A. et N. GUBERMAN (2009). « Creating and sustaining disadvantage: The relevance of a social exclusion framework », *Health and Social Care in the Community*, vol. 19, n° 2, p. 116-124.
- GRENIER, A. et N. GUBERMAN (2006). « Les priorités biomédicales, économiques et professionnelles des soins à domicile. Création et maintien de l'exclusion sociale », *Bien Vieillir*, vol. 12, n° 1, février, p. 2-3.
- HONNETH, A. (2006a). *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte.
- HONNETH, A. (2006b). « Les conflits sociaux sont des luttes pour la reconnaissance. Entretien avec Axel Honneth, philosophe », *Sciences Humaines (revue en ligne)*, vol. 172, juin, <[www.scienceshumaines.com/articleprint2.php?lg=fr&id\\_article=14475](http://www.scienceshumaines.com/articleprint2.php?lg=fr&id_article=14475)>, consulté le 24 janvier 2008.
- HONNETH, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 232 p.
- LAMOUREUX, D. (2002). « Le dilemme entre politique et pouvoir », *Cahiers de recherches sociologiques*, vol. 37, p. 183-201.
- LAMOUREUX, D. (1997). « Féminisme et citoyenneté, sortir de l'ornière du féminin », dans M. Tremblay, et C. Andrew (dir.), *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, p. 33-54.
- LAMOUREUX, J. (2008). « Paroles dérangeantes, scènes inédites, subversion égalitaire : Réflexions sur la subjectivation politique », dans L. Blais (dir.), *Vivre à la marge. Réflexions autour de la souffrance sociale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 213-240.
- LAMOUREUX, J. (2004). « La démocratie en question : regards féministes », dans N. Guberman, J. Lamoureux, J. Beeman et al. (dir.), *Les défis des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p. 25-43.
- LAMOUREUX, J. (2001). « Marge et citoyenneté », *Lien social et Politiques – RIAC*, vol. 33, n° 2, p. 29-47.

- LAMOUREUX, J. (2000). « Représentation et pratiques citoyennes dans le mouvement communautaire autonome », dans Y. Boisvert, J. Hamel et M. Molgat (dir.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Québec, Liber, p. 99-107.
- MOUFFE, C. (2001). « Quelques remarques au sujet d'une politique féministe », *Actuel Marx*, n° 30 (Les rapports sociaux de sexe), p. 173-182. [Traduit de l'anglais par Annie Bidet Mordel.]
- NOUR, K., I. WALLACH, M. HÉBERT *et al.* (2008). « La perception des intervenants sur les pratiques de soins palliatifs à domicile : l'expérience de deux CLSC (titre provisoire) », présentation de la recherche au comité d'éthique du CSSS Cavendish, 11 p.
- PHILLIPS, A. (1995). *The Politics of Presence: Issues in Democracy and Group Representation*, Oxford, Oxford University Press.
- PHILLIPS, A. (1991). *Engendering Democracy*, Cambridge, Polity Press.
- POURTOIS, H. (2002). « Lutttes pour la reconnaissance et politique délibérative », *Philosophiques*, vol. 29, n° 2, automne, p. 287-309.
- RAPHAEL, D. (2003). « Recognizing the political barriers to a healthy inclusive society: The case of the social determinants of health », Présentation à la 2003 Social Inclusion Research Conference, Ottawa, Canadian Council on Social Development and Human Resources Development Canada, 27-28 mars.
- RENAULT, E. (2006). « La reconnaissance au cœur du social », *Sciences Humaines (revue en ligne)*, vol. 172, juin, <[www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id\\_article=14471](http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_article=14471)>, consulté le 24 janvier 2008.
- RIACH, K. (2007). « "Othering" older worker identity in recruitment », *Human Relations*, vol. 60, n° 11, p. 1701-1726.
- TAYLOR, C. (1992). *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 130 p.
- TCAÎM – TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (2007). Mémoire présenté à la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés, Ministère de la Famille et des Aînés, Montréal, Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal, 23 p.
- TCAÎM – TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (2005). Mémoire présenté à la Consultation « Une pleine participation des aînés au développement de la société afin de mieux construire un Québec pour tous les âges », Montréal, Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal, 11 p.
- TWIGG, J. (2006). *The Body in Health and Social Care*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- YOUNG, I.M. (2000). *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 304 p.
- YOUNG, I.M. (1994). « Gender as seriality: Thinking about women as a social collective », *Signs*, vol. 19, n° 3, p. 713-738.
- ZOLL, R. (1998). « Le défi de la solidarité organique. Avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale ? », *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 2, automne, p. 1-10.